



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 12 août 2024 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Elaine Juteau, Marie-Andrée Leduc et messieurs Michel Bisson, Pierre Bérubé et Jacques Proulx sont présents;

Madame Louise Boudreault est absente (motivée);

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Madame Danielle Longtin aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

24-08-140

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

24-08-141

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h00.

Adoptée à l'unanimité.

24-08-142

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2024
8. Correspondances
  - 8.1 Renouvellement du programme TECQ (2024-2028)
  - 8.2 Heures de fermetures des chemins – Rallye Défi Petite Nation – 32<sup>ième</sup> édition - 2024
9. Voirie
  - 9.1 Rapport du mois de juillet 2024
10. Urbanisme et environnement
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement de juillet 2024
  - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
11. Sécurité incendie
  - 11.1 Rapport du directeur du service incendie de juillet 2024
12. Loisirs et cultures
  - 12.1 Rapport des Loisirs de juin 2024
  - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
13. Affaires financières/Résolutions
  - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de juillet au montant de 65 741.42\$
  - 13.2 Appel d'offres pour un camion 6 roues
  - 13.3 Tournoi de golf bénéfique au profit Camp Ozanam



- 13.4 Demande de révision de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités
- 13.5 Vacances de Danielle Longtin – 19 août au 23 août 2024
- 13.6 Entériner l'embauche de l'adjointe administrative
- 13.7 Ouverture des soumissions pour les travaux de réfections pavage – chemin du Lac Lévesque, chemin du Lac Quesnel, rang du Verger, montée Millette et rue du Cap
- 13.8 Mandat à la firme Deveau Avocats sur le lot 4 675 266 pour la démolition de l'agrandissement en bande riveraine
- 13.9 Constat d'infraction sur le lot 4 675 266 pour la construction d'une galerie en bande riveraine

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

24-08-143

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec rajout des points de 13.8 et 13.9 et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

24-08-143

7. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2024

SUR PROPOSITION de monsieur Jacques Proulx;

QUE le procès-verbal ci-haut mentionné soit adopté tel que déposé à la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

8. Correspondances

8.1 Renouvellement du programme TECQ (2024-2028)

8.2 Heures de fermetures des chemins – Rallye Défi Petite Nation – 32<sup>ième</sup> édition 2024

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de juillet 2024.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de juillet 2024.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie



Monsieur Anthony Bélanger dépose le rapport du mois de juillet 2024.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Aucun rapport n'est déposé.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires municipales / Résolutions

24-08-144

13.1 Liste des comptes à payer du mois de juillet au montant de 65 741.42\$

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

Que les comptes à payer du mois de juillet 2024 au montant de 65 741.42\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de juillet 2024 qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

24-08-145

13.2 Appel d'offres pour un camion 6 roues

ATTENDU QU'il s'avère nécessaire de faire l'acquisition d'un camion 6 roues afin de subvenir au besoin du déneigement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE madame Danielle Longtin entreprenne les démarches nécessaires afin d'aller en appel d'offres;

ET QUE madame Danielle Longtin et monsieur Hugo Desormeaux soient autorisés aux procédures suivantes pour faire l'acquisition du véhicule.

Adoptée à l'unanimité.

24-08-146

13.3 Tournoi de golf bénéfice au profit Camp Ozanam

ATTENDU QU'un tournoi de golf aura lieu jeudi le 12 septembre 2024 au profit du camp Ozanam au club de golf Héritage;

ATTENDU QUE monsieur Hugo Desormeaux désire y assister pour le souper et que monsieur Pierre Bérubé pour le golf et le souper;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin émette un chèque au montant de 330.00\$ pour couvrir les frais ci haut mentionnés.

Adoptée à l'unanimité.



24-08-147

#### 13.4 Demande de révision de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités

ATTENDU Qu'en vertu de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les municipalités sans districts électoraux ou quartiers sont dans l'obligation de numéroter les postes de conseiller-ères municipaux.ales ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 146 de cette loi, "Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité à la fois..."

ATTENDU QUE cette disposition, parce qu'elle oblige les citoyen.nes qui souhaitent se présenter aux élections municipales à choisir un numéro de poste, a pour conséquence, lorsqu'il y a davantage de candidat.e.s que de postes disponibles, d'obliger un.e candidat.e à se présenter contre un.e autre ;

ATTENDU QUE cette obligation sert rarement une intention de déloger un.e autre candidat.e en particulier et n'est justifiée par aucun avantage démocratique, légal, administratif ou lié au processus électoral ;

ATTENDU QUE cette situation peut générer des tensions au sein des petites communautés (généralement soumises à cette disposition), freiner conséquemment la motivation de citoyen.nes à présenter leur candidature aux élections municipales et nuire ainsi au renouvellement du conseil municipal et au début démocratique ;

ATTENDU QUE nous estimons essentiel que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités favorise le dynamisme démocratique, la participation citoyenne et la cohésion sociale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Lois sur les élections et les référendums dans les municipalités dans l'intention de supprimer l'obligation, pour un.e candidat.e aux élections dans les municipalités non divisées en districts ou en quartier, de lier sa candidature à un numéro de poste, en modifiant notamment les articles 46, 146, 157 et 193.

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit : au ministère des Affaires municipales, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec et au Directeur général des élections du Québec.

D'ENCOURAGER les autres municipalités du Québec à adopter une résolution semblable et de la transmettre au ministère des Affaires municipales.

Adoptée à l'unanimité.

24-08-148

#### 13.5 Vacances de Danielle Longtin – 19 août au 23 août 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE madame Danielle Longtin soit en vacances du 19 août au 23 août 2024 inclusivement;

Adoptée à l'unanimité.

24-08-149

#### 13.6 Entériner l'embauche de l'adjointe administrative

ATTENDU QUE le poste d'adjointe administrative a été comblé depuis le 15 juillet 2024;

IL EST PROPOSÉ par Elaine Juteau;

QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk entérine l'embauche de l'adjointe administrative;



ET QU'une évaluation soit fait après une période de probation de 6 mois;

Adoptée à l'unanimité.

24-08-150

13.7 Ouverture des soumissions pour les travaux de réfections pavage – chemin du Lac Lévesque, chemin du Lac Quesnel, rang du Verger, montée Millette et rue du Cap

ATTENDU QUE 6 compagnies ont soumissionnées pour les travaux de réfections;

ATTENDU QUE la compagnie Eurovia au montant de 544 595.18\$;

ATTENDU QUE la compagnie LEGD au montant de 491 581.36\$;

ATTENDU QUE la compagnie Pavage Multi-Pro au montant de 447 645.85\$;

ATTENDU QUE la compagnie Uniroc au montant de 524 462.49\$;

ATTENDU QUE la compagnie Lafleur et fils au montant de 580 208.92\$;

ATTENDU QUE la compagnie JIP au montant de 564 682.64\$;

ATTENDU QUE ces montants sont avec les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE le chargé de projet fasse la vérification du plus bas soumissionnaire afin de confirmer sa conformité;

ET QUE si la soumission de la compagnie "Pavage Multipro inc" est conforme, le chargé de projet devra communiquer avec eux afin débiter les travaux;

Adoptée à l'unanimité.

24-08-151

13.8 Mandat à la firme Deveau Avocats sur le lot 4 675 266 pour la démolition de l'agrandissement en bande riveraine

ATTENDU QU'un agrandissement a été réalisé sur le lot 4 675 266 sans demande de permis en bande riveraine;

ATTENDU QUE ces travaux contreviennent au règlement sur les permis et certificats 17-003 à l'article 31;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Leduc;

QUE monsieur Pierre Blanc communique avec la firme Deveau Avocats afin que celle-ci soit mandatée pour procéder à la démolition de l'agrandissement en question.

Adoptée à l'unanimité

24-08-152

13.9 Constat d'infraction sur le lot 4 675 266 pour la construction d'une galerie en bande riveraine

ATTENDU QU'une galerie a été installé en bande riveraine sans la demande de permis

ATTENDU QUE ceci contrevient au règlement sur les permis et certificats 17-003 à l'article 31;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE monsieur Pierre Blanc procède à l'émission d'un constat d'infraction;



Adoptée à l'unanimité.

14. Période de questions

15. Varia

24-08-153

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h49.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux  
Maire

Danielle Longtin  
Directrice générale